

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 101 (1965)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

11.18? 390

Alin

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

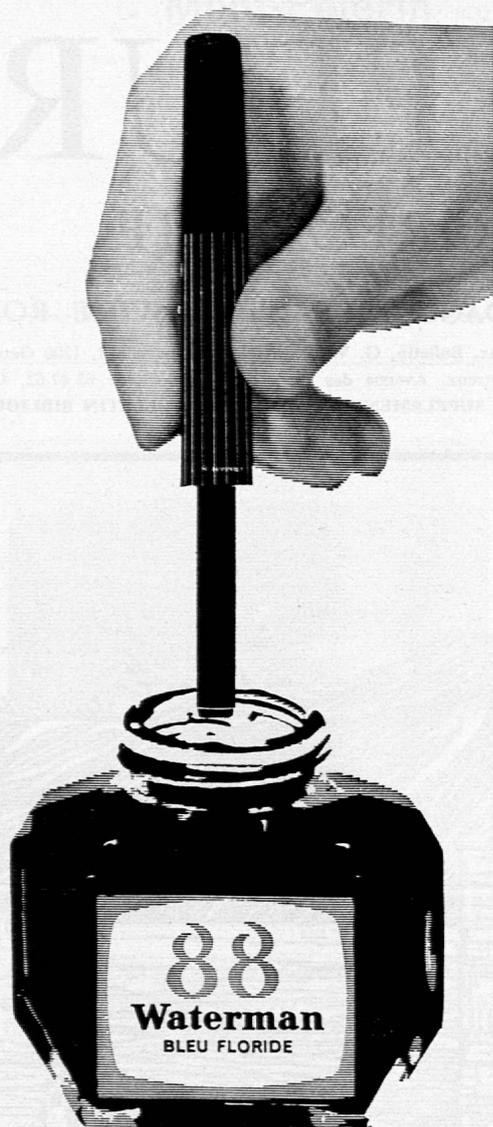
L'église de St-Saphorin, à Lavaux, de style gothique, se signale de loin par son clocher pittoresque qui a fait la joie d'innombrables peintres. Son toit en bâtière (c'est-à-dire à deux pentes, comme dans le bât d'une bête de somme) est, en effet, une forme rare en Suisse romande, beaucoup plus répandue en Suisse allemande.

Le clocher lui-même offre cette particularité d'être construit sans ciment.

« Matériaux, travail, proportions, tout y est remarquable, écrit Louis Vulliemin dans son Canton de Vaud (1849). Quoique les blocs, de grandeurs diverses, ne soient travaillés qu'à la pique et au marteau, l'art avec lequel ils sont assemblés donne à l'édifice l'apparence d'un ouvrage aussi fini que s'ils avaient été travaillés au ciseau par d'habiles tailleurs de pierre. »



Le nouveau stylo WAT —



à charge capillaire! (Fr.15.—)

Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le remplissage du stylo WAT se fait avec de l'encre en flacon — la Waterman «88 bleu floride» — livrée aux écoles en litres très avantageux. C'est ainsi, grâce au stylo WAT, que les cahiers des élèves ont toujours bonne façon.

Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280



MOLÉSON - Village en Gruyère

Courses d'écoles inoubliables avec nos différents moyens de transport.

TÉLÉBENNE LA VUDALLA, 1670 mètres.

TÉLÉCABINE PLAN FRANCEY, 1530 mètres.

TÉLÉPHÉRIQUE LE MOLÉSON, 2000 mètres.

Multiplés promenades faciles, sans danger.

Excursion classique : Montée en télébenne sur La Vudalla, à pied jusqu'à Plan Francey (1 1/2 h.), montée en téléphérique au Moléson. Retour en téléphérique et télécabine à Moléson-Village.

Prix pour écoles : jusqu'à 16 ans	Fr. 3.60
de 16 à 20 ans	Fr. 6.—

Renseignements : Direction GMV, Bulle (029) 2 95 10



Gorges du Trient

S'il est une excursion qu'aucun touriste en Valais ne doit manquer de faire, c'est bien de visiter les célèbres et grandioses Gorges du Trient. Un arrêt de vingt minutes suffit pour la visite et vous donnera ainsi l'occasion de voir le plus haut pont d'Europe qui surplombe les gorges de 200 mètres.

Au bord de la grande route du Simplon, entre Saint-Maurice et Martigny, visitez une des merveilles du Valais, les célèbres et grandioses Gorges du Trient, à Vernayaz.

comité central

SPR - Comité de rédaction de l'« Educateur »

L'équipe du « Bulletin » vient d'être reconstituée ; je rappelle qu'elle comprend actuellement :

Correspondant de la SPV : Pierre Besson, 1266 Duillier.

Correspondant de l'UIG : Mme C. Gremaud, 9, bd du Pont-d'Arve, 1200 Genève.

Correspondant de la SPN : Willy Guyot, 40, rue G.-Perrenoud, 2400 Le Locle.

Correspondant de la SPJ : A. Froidevaux, 2714, Les Genevez.

Vous pouvez constater que bien des changements se sont produits ; les trois sections genevoises n'ont plus aujourd'hui qu'une seule correspondante, **Mme Gremaud**, qui n'avait, ces dernières années, que la responsabilité des chroniques de l'UAEE. Souhaitons-lui toutes sortes de satisfactions dans sa nouvelle tâche.

Une bonne nouvelle nous est parvenue le mois passé ; la SPJ a désigné un nouveau correspondant : **André Froidevaux**, instituteur aux Genevez. Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue dans l'équipe du « Bulletin » ; certes, le correspondant jurassien a une mission particulièrement ardue à accomplir, mais nous espérons que notre collègue Froidevaux saura vaincre toutes les difficultés de sa charge ; à ses collègues des sections jurassiennes de ne pas le laisser trop isolé et de le seconder dans sa tâche.

Je voudrais rendre, au nom de tous les lecteurs du « Bulletin » comme au nom du Comité central, un chaleureux hommage aux trois correspondants qui ont quitté cette année notre équipe :

Notre collègue **E. Fiorina**, correspondant genevois depuis 1960 ; ses articles toujours pleins de bon sens, toujours très clairs, ont donné, au cours de ces cinq dernières années une vision exacte de la situation du Corps enseignant genevois. Mûrement pensés, basés sur une documentation de première main, ils ont apporté des renseignements précieux à tous nos collègues et nous ne pouvons que féliciter Fiorina du travail qu'il a fourni. Nous espérons bien que, de temps à autre, il reprendra la plume pour notre plaisir et pour notre instruction.

Mme F. Hainaut, de l'Union des institutrices, nous a maintes fois apporté le concours de sa plume déliée ; nous la remercions de tout ce qu'elle nous a donné.

Enfin, c'est aussi avec mélancolie que nous devons prendre congé du correspondant jurassien, notre collègue **H. Devain**. Poète délicat, mais sachant dans sa prose acérer sa plume, il a, pendant plusieurs années, donné un reflet fidèle de la vie au sein des sections de la Jurassienne, dont il suivait les travaux avec intelligence et attention. Qu'il soit bien persuadé que les membres de la SPR lui gardent une affectueuse reconnaissance.

Il va sans dire que, si nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux, si nous saluons ceux qui passent le flambeau, nous remercions aussi ceux qui poursuivent la route : c'est la deuxième année de notre collègue **P. Besson**, qui sait admirablement conduire la chronique vaudoise et qui a l'art, assez peu fréquent chez nous, de savoir faire prendre la plume à de nombreux collaborateurs. Et c'est aussi notre ami **Willy Guyot** qui, depuis 15 ans — ses premiers propos datent d'avril 1950 — rédige la chronique neuchâteloise. Avec une assi-

duité remarquable, avec un souci constant de renseigner exactement ses collègues sur la vie de la SPN, W. Guyot nous donne un bel exemple de persévérance et de dévouement. Exprimons le vœu qu'il mette son talent au service de la SPN et de la SPR pour de nombreuses années encore.

* * *

Le Comité de rédaction du journal a tenu séance à Lausanne, le samedi 8 mai, sous la présidence d'A. Veillon.

Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'on avait demandé de divers côtés un changement dans la présentation de la **couverture de notre « Educateur »**. Plusieurs projets avaient été élaborés dont aucun ne parut s'imposer. Le Comité central actuel proposa à l'Ecole romande de typographie un concours dont le résultat vient de nous parvenir. 14 projets nous ont été présentés, qui, sans apporter des innovations d'un modernisme outrancier, se tiennent assez près les uns des autres. Après un examen approfondi, l'unanimité s'est faite sur un des projets, à titre de préavis. Le Comité central, après avoir entendu les spécialistes, prendra la décision définitive.

Une deuxième discussion s'est ensuite engagée au sujet de la poursuite de l'expérience tentée cette année de publier de temps à autre un éditorial qui, par sa place en tête du journal, ses dispositions typographiques, frappe l'attention de nos lecteurs. Il s'agit de donner à l'« Educateur » plus d'allant, de le placer à l'avant-garde pédagogique et corporative. Sans doute, l'unanimité de nos membres ne sera peut-être pas toujours d'accord avec les moyens préconisés ou les idées exprimées. Ce sera déjà un succès si chacun en prend connaissance et s'il est incité à réfléchir au problème posé et aux solutions esquissées.

F. Barbey, vice-président de la SPR, tout en étant pleinement satisfait de la façon dont sont traités les problèmes pédagogiques dans notre journal, souhaite qu'une part moins restreinte soit accordée à la **partie pratique**.

Le problème n'est pas nouveau ; une partie pratique fut réclamée dès le début de la parution de l'« Educateur », et peu à peu, surtout dans les dernières années du XIXe siècle et la première partie du XXe, elle s'imposa avec vigueur, puisqu'un rédacteur spécial était chargé de sa présentation. Dans la suite, les opinions ont beaucoup varié : les uns estimant qu'avec le perfectionnement des manuels scolaires et la création de la Guilde de documentation — sans sous-estimer l'effort des centres cantonaux de documentation —, les possibilités de trouver les matériaux nécessaires directement utilisables pour leurs leçons étaient très suffisantes. Les autres, au contraire, devant l'augmentation des responsabilités des maîtres, la difficulté de se tenir au courant des faits nouveaux qui se présentent dans toutes les branches de l'enseignement, désirent trouver dans l'« Educateur » des exemples, des fiches, des centres d'intérêt, toute une documentation.

Le Comité de rédaction, après une discussion assez vive, estima qu'il ne faudrait pas créer un nouvel organe, dans le cadre même de l'« Educateur », qui ferait double emploi avec les centres de documentation existants, y compris la Guilde. Mais il serait très bon que les publications que ceux-ci éditent fussent signalées et présentées dans l'« Educateur » ; chacun saurait alors

exactement de quoi il serait question et pourrait acquiescer en toute connaissance de cause le genre de documentation qui lui convient.

Signalons encore que pour mettre les autorités scolaires communales au courant des problèmes qui se posent au Corps enseignant, une campagne de propagande pour l'abonnement à l'« Educateur » est lancée pour les mois de mai et juin, auprès des commissions scolaires vaudoises. L'expérience se continuera dans la suite pour Neuchâtel et le Jura, et éventuellement, *mutatis mutandis*, pour Genève.

La séance se termina avec les remerciements adressés par A. Veillon aux correspondants cantonaux du journal pour le succès duquel ils dépensent tant de talent et tant d'un labeur qui peut paraître ingrat, mais qui est vivement apprécié.

G. W.

Réunion annuelle des responsables des centres de documentation scolaire de la Suisse romande

C'est notre collègue E. Rochat, directeur de la Centrale de documentation vaudoise, qui a présidé cette sympathique rencontre. Elle a commencé au Collège de Veytaux, qui recèle, outre les trésors de la Guilde de documentation SPR, d'aimables échantillons des ressources vineuses de la région, sans oublier le souriant accueil de Mme Morier-Genoud, collaboratrice discrète.

Au cours du colloque qui se déroula à la Taverne du Château de Chillon, les représentants des différents centres de documentation eurent l'occasion de définir le rôle et les objectifs de leurs organisations. Diversité complète : des centrales officielles, mandatées par l'Etat avec personnel à plein temps, aux groupements issus de l'initiative individuelle, en passant par la Guilde SPR, qui étend ses services au-delà des frontières de la Romandie, que de dévouements ! Les collègues Galloy, Cornioley et Fiorina (UIG) nous renseignent sur le fonctionnement et les objectifs du Centre d'information UIG. Parallèlement au centre officiel, ce centre corporatif, tournant par ses propres moyens, livre aux collègues des travaux, des leçons directement utilisables. La Municipalité de Vernier a mis gratuitement à la disposition du Centre d'information UIG une villa de 4 pièces, où des équipes bénévoles assument les travaux nécessaires. Le Centre constitue également le secrétariat et le dactyle office du Comité de l'UIG.

M. R. Sangsue nous a exposé le travail de la Centrale officielle genevoise : éditions de fiches, de poèmes, listes de chants, programmes de dessin et de travaux manuels, schémas de leçons de lecture, films documentaires, diffusion de livres à prix réduits, la Centrale officielle de Genève veut être un outil de travail pratique destiné aussi aux candidats à l'enseignement, auxquels on veut offrir des documents, des appareils, des machines à reproduire, etc.

Au Jura bernois, expose M. Georges Cramatte, le Centre d'information pédagogique de la SPJ est une institution privée, qui vit par ses propres moyens, et livre aux maîtres qui le désirent, au prix de revient, des films fixes, des clichés, du matériel d'expérimentation. Jusqu'à des insectes, ou à des articles en bois, que le Centre SPJ a envoyés aux intéressés.

A Neuchâtel, expose M. Eric Laurent, le futur Centre de documentation pédagogique complètera l'Exposition scolaire permanente. Il sera au service des enseignants primaire et secondaire. Service de consultation, de prêt et d'édition, il prévoit de créer des filiales dans les autres parties du canton. Les services de la centrale occu-

peront les locaux d'un bâtiment en construction actuellement.

La Guilde de documentation SPR est trop connue pour que nous nous étendions ici sur son organisation. M. Louis Morier-Genoud rappela l'extensive prise par les ventes, la diffusion d'un manuel de dessin, le rythme quotidien des envois. Les membres (environ 600) reçoivent toutes les publications ; de plus en plus nombreuses les communes, les commissions scolaires, les directeurs d'écoles s'abonnent et répartissent les publications entre les intéressés. Les auteurs sont des collègues qui se sont spécialisés dans telle ou telle discipline.

Quant à la Centrale de documentation scolaire vaudoise (l'ancien « Musée scolaire » !) M. E. Rochat évoque l'activité par quelques chiffres :

13 105 tableaux
6 844 diapositives
717 vues
5 346 films fixes
396 livres de pédagogie

soit 26 408 prêts en 1964.

Renouvellement des séries, achat de matériel plus actuel, collections complètes des tableaux scolaires suisses, la Centrale vaudoise dispose d'une abondante documentation qui circule constamment. C'est une centrale de prêts exclusivement.

M. Ducarroz (Bulle), nous a renseignés sur l'activité du Centre fribourgeois, organe mi-officiel rattaché au dépôt central de matériel scolaire. Diverses commissions travaillent sous la direction du Centre. Fiches d'histoire, de géographie, moyens audio-visuels, telles furent dans le passé récent les préoccupations du Centre fribourgeois.

En Valais, ajoute M. Paul Bourban (Sion) c'est l'ODIS (Office de documentation et d'information scolaires) qui est chargé par l'Etat de diffuser des documents. Le même centre s'occupe de la rédaction de « L'Ecole valaisanne ». Une campagne a été entreprise en faveur des bibliothèques scolaires. Discothèque, mise en circulation de reproductions de peintures, films fixes ; pas de vente, mais prêts gratuits.

M. Ducarroz (Fribourg) souligna la nécessité d'une meilleure coordination des travaux. S'il n'y a pas à proprement parler concurrence entre tant d'efforts — tous louables ! — on devrait aboutir, dans la création des nouveaux manuels scolaires, à une collaboration romande, qui se traduirait par une sensible économie et une heureuse rationalisation. C'est d'ailleurs tout le programme de l'Ecole romande !

La discussion a porté en particulier sur le document scolaire, sujet vaste, magistralement introduit par notre collègue Georges Cramatte, qui avait adressé aux délégués le schéma suivant :

1. La nature du document :
 - document réels (objets, choses)
 - document visuel (images, diapos, films)
 - document sonore (bandes, disques, films sonores)
 - document intellectuel (brochures, ouvrages, cartes)
2. La normalisation du document :
 - grandeurs des formats (photos, textes, images)
 - dimensions des tableaux d'enseignement
 - limites des vitesses d'enregistrement
3. La conservation du document :
 - armoires avec rayonnages
 - dispositifs de suspension
 - vitrines d'exposition
 - tiroirs anglais

- boîtes normalisées
 - enveloppes, transparents
4. La classification du document :
- classement chronologique
 - système décimal
 - ordre numérique
 - ordonnance alphabétique
 - fichier de références
 - cartes perforées
 - tables récapitulatives
 - matériel de classement
5. La présentation du document :
- au tableau noir
 - sur la table de travail
 - au cours de la leçon
 - sur l'écran
 - sur le flanellographe
 - au tableau d'affichage
 - au moyen du projecteur ou de l'épiscopie
 - au moyen de l'enregistreur ou du tourne-disque
 - par le cinéma et la télévision
 - à l'aide du Vu-Graph
6. L'édition, la production, la fabrication du document :
- éditions pédagogiques officielles
 - centres de fournitures scolaires
 - offices d'informations romands, étrangers, suisses
 - éditeurs, producteurs privés
 - maisons commerciales spécialisées
 - sources documentaires gratuites
7. La diffusion, l'emploi du document :
- prêt ou vente, location ou propriété
 - collection d'école ou dotation de classe
 - usage individuel ou collectif
 - utilisation par le maître ou par l'élève
 - usage pour la préparation ou l'enseignement.

Une commission présidée par M. Eric Laurent, et aux travaux de laquelle collaboreront des délégués des trois centrales, plus un représentant de la SPR reprendra les points soulevés par M. Cramatte.

Il a été question de l'enregistrement sur bande des émissions radioscolaires, qui, au moment où elles sont données, ne coïncident que rarement avec les programmes. Est-ce licite ? Ce problème sera soumis aux directions compétentes.

Au cours d'un repas aimablement offert par l'Etat de Vaud, M. Hermann Rochat, inspecteur scolaire, apporta les messages et les vœux du chef de service M. Ernest Cavin, et d'intéressantes suggestions pratiques.

M. Fernand Barbay remercia au nom des participants et de la SPR.

La réunion de 1966 aura lieu à Fribourg ; il a été proposé d'y exposer le matériel élaboré par chaque centrale.

La discussion se prolongea au cours d'une excursion sur le lac, et se termina dans une salle accueillante de l'Hôtel de la Tour, au Bouveret.

Après un échange de vues sur les formats normalisés, M. Charles Pasche, collaborateur de la Centrale vaudoise, nous parla — agréable diversion — des futures représentations d'« Aliénor » à Mézières ; l'une d'elles, le 9 juin, sera réservée aux écoles. Ceux qui ont vécu, il y a une trentaine d'années, les péripéties émouvantes de ce drame historique tiendront à les faire revivre à leurs élèves.

Journée bien remplie, animée d'un sincère désir de collaboration. Certainement la confrontation des documents et des besoins ne peut qu'être profitable à l'Ecole romande, dont on a évoqué à plusieurs reprises la nécessité impérieuse. Il n'a nullement été question de centraliser et d'unifier, mais plutôt de coordonner, d'informer mieux, de rationaliser par une répartition judicieuse des tâches et des moyens. Actualiser l'enseignement, alléger la tâche des maîtres, rendre leurs efforts plus efficaces, mettre en commun les expériences heureuses, il y a là la marque d'un réjouissant esprit de solidarité.

Merci aux collègues qui ont recours à nos divers services de documentation. Leurs suggestions, leur ponctualité, leur amitié encouragent les responsables. Car il faut constater qu'un certain nombre — heureusement minime — de collègues alourdissent la tâche des services de prêts ou de livraisons par leurs retards ou leurs critiques acerbes.

La rencontre de Chillon nous laisse le réconfortant souvenir d'un vaste réseau de bonnes volontés et de dévouements, qui ne demande qu'à s'étendre.

A. P.

Echange d'appartements

Une soixantaine de collègues hollandais souhaitent échanger, au cours de l'été prochain, leur appartement contre celui d'un collègue suisse. Faire offres avec précisions (ce qu'on offre, ce qu'on désire) au trésorier SPR, qui transmettra.

A. P.

L'union chorale de Vevey

(Chœur mixte)

met au concours le poste de

DIRECTEUR

par suite de démission honorable du titulaire.

La société est membre de la Société fédérale de chant et de la Société cantonale des chanteurs vaudois.

Les candidats aptes à diriger la société à cappella et avec accompagnement d'orchestre sont priés d'adresser leurs offres au président de la société, M. A. Béguin, avenue Bel-Air 95, 1814 La Tour-de-Peilz, d'ici au 31 mai 1965.

A tous âges, on aime les voyages !...

L'agence

AUDERSET & DUBOIS

Genève

place Cornavin 16 — Tél. 32 60 00

organisé à votre intention tout circuit désiré, société ou individuel.

Demandez nos programmes gratuits.

Par cars de luxe : toutes les semaines :

Genève-Nice, Fr. 40.—,

Genève-Barcelone, Fr. 65.—, etc., etc.

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour lutter contre la pénurie

« Nous continuons, en France et dans beaucoup de pays, à avoir DEUX ÉCOLES :
l'une pour la masse, l'enseignement primaire plus ou moins prolongé par des études professionnelles,
d'intention essentiellement utilitaires ;
l'autre pour l'élite, l'éducation secondaire, désintéressée en principe, la seule à qui est reconnue la dignité
de culture. »

Roger Gal
(« Où en est la pédagogie »)

« L'école primaire, qui dispense l'instruction publique obligatoire, doit être avant tout éducative. »

Plan d'études vaudoises.

J'ai lu avec intérêt les articles de nos collègues J. Burdet et L. Ogay au sujet du recrutement des maîtres et de la pénurie de personnel enseignant. Ces articles s'ajoutent à beaucoup d'autres qui traitent de ces questions ; et le volumineux rapport de la Commission des 40 vient de s'ajouter encore à ce dossier. A lire tant de choses justes et depuis tant d'années sur les problèmes de l'enseignement primaire, une question finit par se poser : Pourquoi le progrès est-il si lent, pourquoi les mesures prises se révèlent-elles en fait si peu efficaces ? Je me demande en fin de compte (je parle du problème vaudois) si nos difficultés ne procèdent pas pour un part au moins d'une fausse idée que l'on se fait de l'enseignement primaire, d'une place insuffisante que l'on accorde à ce degré de l'enseignement. On a très souvent l'impression d'entendre à *sotto voce* la proposition suivante : Bah ! pour le primaire, c'est bien assez bon...

Pour former un médecin, on s'entoure de précautions extraordinaires : les 13 semestres de Faculté auxquels s'ajoutent plusieurs stages font que le jeune médecin n'est guère à même de pratiquer avant 30 ans. C'est que, dame, un homme à qui l'on va confier nos corps doit connaître son affaire. Mais sur le plan de l'enseignement, on va placer à la tête d'une classe des jeunes gens de 20 ans, des enfants presque. Or chacun sait qu'une classe est bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage des rudiments. A ce jeune homme, on va donner charge d'âmes, pas moins. Tous les grands éducateurs ont compris et répété que la vie de la nation dépend pour une part majeure de cette école-là, qui est d'ailleurs l'école de la majorité. C'est là le lieu du commencement, c'est là que les habitudes se prennent, que la vision se forme, que le caractère se structure. L'école primaire, l'école du peuple est, comme son nom l'indique, la première. Bien des gens n'ont de sa tâche qu'une vision partielle et limitée : elle n'est ainsi dans l'esprit de beaucoup qu'un lieu de distribution du savoir élémentaire. Etant de plus réservée dans les dernières années aux « moins intelligents », elle finit par passer en quelque sorte pour une école de seconde zone. Lorsqu'on va, comme tel fut le cas récemment, jusqu'à proposer de former des maîtres en quelques mois, c'est toujours la même pensée qui préside : pour le primaire, cela pourrait aller.

L'Etat devrait au contraire choisir pour ce degré ce qu'il a de meilleur et vouer à ce problème ainsi qu'à la formation des maîtres et des cadres la plus haute attention. (Il ne s'agit pas pour autant de négliger les autres degrés, dont nul ne conteste l'importance). Nous sommes beaucoup à nous demander si la dévalorisation de notre fonction ne provient pas pour une part au moins de ce qu'en haut lieu, on ne lui donne plus, en fait, sa vraie place. Le savoir et l'aptitude à savoir (je ne dis pas à comprendre, ce qui est autre chose), a pris une importance telle depuis le début du XXe siècle qu'il va de soi aujourd'hui, pour le commun, qu'un professeur vaut davantage qu'un instituteur, et celui-ci plus qu'un ébéniste. Ce qui est infiniment grave et regrettable. Le critère intellectuel fait loi. Il y aurait beaucoup à dire sur cette hypertrophie de l'intellect et sur ses conséquences. Un professeur ne vaut pas davantage : il a une autre fonction et d'autres devoirs qui correspondent à d'autres aptitudes. Le maître de village mérite la même estime que tel autre qui enseigne le grec ou le latin dans un collège de la capitale. Il ne devrait pas venir à l'idée de les situer l'un au-dessus de l'autre ; ou alors, tout ce que l'on dit et répète sur le rôle de l'éducateur n'a guère de valeur réelle. Or, on ne fait que cela ; et l'insuffisance de la formation des maîtres primaires provient certainement pour une part de cette erreur d'optique.

L'Institut pédagogique qu'on parle de créer, où se côtoieraient pour un temps au moins maîtres et professeurs, pourrait faire beaucoup dans ce sens. Mais au train où vont les choses... Il y a si longtemps qu'on parle et de la formation continue de l'enseignant, et de classes expérimentales, et de tant d'autres mesures utiles...

Ce qui frappe l'observateur neutre et curieux des choses de l'Ecole, c'est un certain manque d'ambition de nos hautes autorités. On redit bien, chaque fois que l'occasion se présente, toute l'importance de l'Ecole, sa valeur formative, et tout ce que la nation attend d'elle. Mais on sait la valeur des mots même dits avec sincérité.

On va me rétorquer que j'exagère, que j'oublie toutes les réalisations que chacun peut admirer, que

l'école se modernise et s'adapte. On peut répondre, sans être un mauvais esprit, je crois, qu'elle l'a fait surtout sous la pression des nécessités, qu'elle va au plus pressé, qu'elle lutte aujourd'hui pour ne pas être trop prise de vitesse. Colmater des brèches n'est pas construire une digue. On dépense 500 millions pour une autoroute. Bien. Personne n'en conteste la nécessité. Ceux qui les ont demandés les ont obtenus parce qu'ils ont su convaincre, parce qu'ils ont osé demander beaucoup. Qui demandera cent millions pour l'école, pour une meilleure formation des maîtres, pour du matériel pédagogique, pour des terrains de jeux, pour des maisons de jeunes?... Cette forme-là de dépense nationale est loin d'être un mirage, elle pourrait bien être la première. L'observateur est frappé de ce manque d'ambition, car il serait trop facile qu'elle ne soit que celles des dirigeants. A ce sujet, il serait bon de renoncer à parler sans cesse de DEPENSES SCOLAIRES (ah ! ce mot douloureux de dépenses), alors qu'il s'agit en fait d'investissements. C'est notre meilleur placement. Il semble un peu que ce mot de dépenses scolaires corresponde dans l'idée de beaucoup à l'idée d'un argent qui ne rapporte rien. Des états totalitaires, que je suis loin de prôner, font bien plus pourtant que nous dans ce domaine. Il ne faut pas craindre de dire qu'il faut davantage d'argent, de moyens, que cela est indispensable, il faut réclamer sans fausse gêne ce qui est nécessaire. Il faut les moyens de former des cadres.

Pourquoi, à ce sujet, lorsqu'un instituteur devient inspecteur, par la seule vertu d'un choix, ne pas lui accorder un congé payé d'un an au moins, pour lui permettre d'acquérir une formation pédagogique supérieure si nécessaire à ses fonctions... L'école aurait beaucoup à y gagner. Mais il faut payer le prix, et l'on ne paie que pour les choses de valeur. Il faut donc dire que cette école du peuple est un peu le cœur du pays, il faut le dire et pas seulement à l'heure des discours. (Je crois utile de préciser que nous ne mettons ici personne en cause.) Il est si facile de trouver que les autres ne font pas ce qu'il faudrait. Nous sommes tous responsables à des degrés divers. C'est un esprit nouveau qu'il faut apporter. Ou plus simplement reprendre les anciennes vérités et en tirer les conséquences.

Un des drames de notre temps, chacun en convient, est l'égoïsme croissant des masses ; l'individu ne se sent plus concerné par ses devoirs et ses responsabilités à l'égard de la société. Votations ? Service hospitalier ? Service public de tous ordres ? De trop, à d'autres les charges... Chacun pour soi, après nous le déluge...

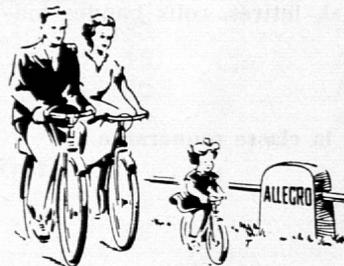
L'école peut être, je persiste à le croire, une de nos dernières chances de salut, et l'école primaire d'abord. Mais il faut aider ceux qui sont sur ce front-là. Ils sont un peu las de trop de mots et de trop peu de gestes. Il faut revaloriser la fonction, rapprocher un peu les grandes vérités énoncées et les faits. Je ne connais guère de maîtres qui souhaitent un allègement de leur tâche, mais bien plutôt de meilleurs moyens de travail, une formation plus solide, la possibilité de se renouveler par des échanges, l'aide aussi de conseillers pédagogiques choisis parmi les meilleurs, hors toute considération politique.

L'école primaire est une école humble, mais elle est la première, la plus importante, celle des grandes tâches. Il faut lui accorder les moyens de les remplir. Ou alors admettre une fois pour toute qu'elle est condamnée à devenir un énorme organisme, administré plutôt que dirigé, voué à l'exécution des basses tâches. Notre temps veut que l'heure soit bientôt de choisir.

Daniel Courvoisier.

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO



Cherchons pour gymnasiens de 16 1/2 ans (Suisse allemand) séjour de vacances payant (11.6.-7.8.65) en Suisse romande chez professeur ou instituteur. Offres à : M. Dr Heinrich Oswald, Höhenstr. 32, 8700 Kusknacht (ZH).



Hôtel de Tête de Ran — 1325 m.
Jura neuchâtelois. Tél. (038) 7 12 33

But
pour
vos courses
d'école

Demande de correspondance scolaire

A. Demandes en cours

1. Mlle Lovisa CES, 120, av. des Bouleaux, Viry-Châtillon (S.-O.) France. — 25 élèves : 14 garçons, 11 filles de 12-13 ans (garde ses élèves en 1965-1966).

2. M. Marcel Robert, instituteur, Charmettes, 13, 2000 Neuchâtel.

Demande correspondants avec classe mixte de 10 à 12 ans, pour échanges personnels d'élève à élève.

Pour ces deux demandes, écrire tout de suite au responsable de la correspondance scolaire de la Guilde du travail :

J. Ribolzi, av. Druey 13, 1000 Lausanne.

B. Formule à utiliser pour envoi à Ribolzi :

Demande de correspondance scolaire

Adresse exacte :

.....
.....

Genre de classe : garçons filles.

Demandes des correspondants

Pays : Canton :

Contrée : ville, montagne, mer, etc.

Genre d'échanges : (journal, lettres, colis bandes magnétiques, films,)

Appareils à disposition de la classe requérante :

.....
.....

Remarques :

.....
.....

Guilde de travail - Techniques Freinet

La programmation de l'enseignement est à l'ordre du jour ; à ce sujet, nous vous informons que la *Coopérative de l'enseignement laïc, à Cannes/s.m., France*, a édité des bandes enseignantes programmées pour l'acquisition des opérations de calcul.

Ces bandes se glissent facilement dans des boîtes simples, faciles à manipuler.

Prix de la boîtes : Fr. 5.— ; d'une bande : Fr. 1.—.

Toute commande peut être adressée à Cannes ; ou à Marcel YERSIN, chemin du Levant 63, Lausanne.

(La Guilde tient actuellement ces boîtes et bandes en stock.)

Voici la liste des bandes enseignantes :

1re série

No 1 : Additions et soustractions sans retenue (nombre de 1 et 2 chiffres). No 2 : Additions et soustractions sans retenue (nombres inférieurs à 100). No 3 : Additions avec retenue (nombres inférieurs à 100). No 4 : Soustractions avec retenue (nombres inférieurs à 100). No 5 : Additions et soustractions avec et sans retenue. No 6 : Multiplications et divisions (nombres de 0 à 20). No 7 : Multiplications et divisions par 5 (opérations simples). No 8 : Divisions par 5 avec reste. No 9 : Multiplication d'un nombre de 2 chiffres par 2 et par 5 sans retenue. No 10 : Multiplication et division d'un nombre de 2 chiffres par 2 et par 5.

2e série

No 11 : Additions et soustractions sans puis avec retenue (nombres de 3 chiffres). No 12 : Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres). No 13 : Additions et soustractions avec retenue (nombres de 4 chiffres). No 14 : Additions et soustractions avec retenue (nombres de 5 chiffres). No 15 : Additions et soustractions avec retenue (nombres de 5 chiffres). No 16 : Multiplications d'un nombre par 1 chiffre. No 17 : Multiplications d'un nombre par 1 chiffre. No 18 : Multiplications par 2 chiffres au multiplicateur zéro (haut et bas). No 19 : 3 chiffres au multiplicande et 2 chiffres au multiplicateur. No 20 : Additions - soustractions - multiplications.

3e série

No 21 : Divisions par 1 chiffre. No 22 : Divisions avec zéro intercalé au quotient. No 23 : Divisions 1 chiffre au diviseur, zéro intercalé au quotient. No 24 : Divisions 2, 3 chiffres au dividende et 2 au diviseur. No 25 : Divisions 2, 3 et 4 chiffres au dividende, 2 au diviseur. No 26 : Les quatre opérations avec des nombres mesurant des longueurs. No 27 : Les quatre opérations avec des nombres exprimant des poids. No 28 : Les quatre opérations avec des nombres exprimant des francs. No 29 : Les quatre opérations avec des nombres exprimant des capacités. No 30 : Problèmes et opérations avec des nombres complexes.

4e série

No 31 : Fabrication des yaourts (problème programmé). No 32 : Initiation aux nombres décimaux, dam., hm., km. No 33 : Initiation aux nombres décimaux, déci, centi, milli. No 34 : Initiation aux nombres décimaux, longueurs (multiples et sous-multiples). No 35 : Initiation aux nombres décimaux, longueurs (multiples et sous-multiples). No 36 : Initiation aux nombres décimaux, capacités (addit., soustract., multpl.). No 37 : Initiation aux nombres décimaux, capacités : hl., dal., l. No 38 : Initiation aux nombres décimaux, additions, soustractions, multiplicat. No 39 : Initiation aux nombres décimaux, multiples du gramme.

Association des maîtres des classes supérieures

Retenez dès aujourd'hui la date du *samedi 12 juin*, après-midi. Nous visiterons la Centrale thermique de Chavalon.

Des renseignements plus circonstanciés suivront.

Le comité.

« Ce que disent les pédiatres »

Les papillons portant ce titre (voir « Educateur » No 17) peuvent se commander *jusqu'au 31 mai* chez Ed. Cachemaille, inst., Villardiez 24, 1009 Pully.

Cours AVMG

Natation pour l'enseignement aux débutants

Piscine de la Sarraz. *Mercredi 9 juin, 14 h. 15.* (En cas de pluie, renvoi au 16 juin.) Comment enseigner la natation à nos classes ? M. R. Cevey, instructeur suisse

et maître de natation à l'Ecole normale, nous initiera à toutes les finesses de sa grande expérience. Soyons nombreux à en profiter dans la nouvelle et magnifique piscine de la Sarraz.

Pour les membres AVMG, remboursement de la totalité des frais de transport. Renseignements et inscriptions, jusqu'au 5 juin, auprès de R. Cevey, *Cheseaux*. (Tél. (021) 91 18 55.)

Pour l'AVMG, le chef technique :
D. Jan.

genève

Centre d'information

G. Gallay, Vernier

UIIG

Publications en vente

Titres	Degrés	No des fiches	Format	Prix Fr.
FRANÇAIS				
Vocabulaire, exerc.	5e-7e	396	A6	10.—
Leçons de langage II	1er-3e	56	A4	6.—
Illustrations	Enfant.			
Papa, maman, bébé	1er-3e	6	A4	35 séries 8.—
CALCUL				
Corrigé du manuel de	4e	104	A5	5.—
Tablette des moyennes (à 0,01)		2	A4	1.—
HISTOIRE SUISSE				
De la Renaissance à la Révolution	7e	183	A4	12.—
Rues de Genève II	4e-6e	15	A4	2.—
Rues de Genève III	4e-6e	20	A4	2.50
Instruction civique	7e-8e	48	A5	4.—
GÉOGRAPHIE				
Textes sur Genève	4e	35	A4	2.—
Textes sur la Suisse	6e	188	A5	8.—
SCIENCES				
Poissons	3e-7e	23	A4	2.—
			36 séries	6.—
Quelques champignons de chez nous	4e-7e	14	A4	20.—
Initiation à la physique	4e-7e	31	A4	4.—
CENTRE D'INTÉRÊT				
Les Noirs	1er-3e	45	A4	5.—
MATÉRIEL POUR LA CONFECTION DES FICHES				
Enveloppes transparentes		Cartons		
Cellux A5	le cent Fr. 5.—	Format A5	le cent Fr. 3.—	
Cellux A6	le cent Fr. 4.—	Format A6	le cent Fr. 1.50	
Cellux, cartes à broder	le cent Fr. 4.50			

Commandes à passer à **CENTRE D'INF. UIG CCP 12.15.155**

PLANCHES DU 1er JUIN

Débarquement (à colorier)

les 35 exemplaires Fr. 2.—

neuchâtel

Conférences officielles

La nouvelle formule consistant à répartir les collègues en groupes selon le degré et la nature de leur enseignement s'est révélée heureuse et plus profitable que l'ancienne.

Il ne nous est pas possible, en raison même de ce changement, de donner un compte rendu de cette journée aux efforts dispersés. La conférence était présidée par M. Jean Marti, inspecteur, avec sa cordialité habituelle, et introduite par notre très compétent chef de service, M. Hügli. Un chant mimé de la classe de Mme Simone Favre servit de charmante ouverture à cette journée.

Seule la conférence de M. Laurent Pauli s'adressait à tous. Son exposé, fondé sur les recherches de Jean Piaget qui font autorité, fut extrêmement intéressant et suggestif.

En revanche, nous ne pourrions parler que des leçons qui nous étaient attribuées et il serait utile que d'autres collègues fissent part de leurs impressions. M. Willy Lanz commenta de fort beaux clichés destinés à l'enseignement des sciences et démontra de façon pertinente combien la conception actuelle de cette discipline peut susciter chez l'enfant un intérêt passionné.

Mais on put juger aussi des sacrifices (investissement !) à solliciter des autorités...

Enfin, M. Michel Zaugg, directeur de l'Ecole normale, avec toute l'objectivité et le bon sens désirables, développa la manière en laquelle il envisage l'enseignement en application de la réforme dans la section pré-professionnelle. Il voudrait voir avant tout une réforme

La période d'orientation

Une quarantaine de délégués de 17 pays européens se sont réunis du 8 au 17 octobre à Bruxelles sous les auspices du Conseil de la coopération culturelle (CCC) et sur l'initiative du Ministère belge de l'éducation nationale, pour étudier les structures scolaires et les techniques pédagogiques utilisées pendant la période au cours de laquelle on cherche à orienter les élèves à partir de l'observation de leurs aptitudes.

Le programme du stage comportait des conférences suivies de débats, des rencontres avec des chefs d'établissements, des professeurs et des psychologues de l'enseignement belge, des séances de travail.

Les principaux thèmes de discussion étaient : l'organisation du cycle d'observation et d'orientation ; les méthodes d'orientation ; la formation des maîtres de ce cycle ; la collaboration des enseignants, des psychologues scolaires, des familles et des enfants ; la valeur prédictive des notes scolaires.

Le problème de l'orientation a fait l'objet d'un étude approfondie réalisée pour le CCC par M. M. Reuchlin, directeur de l'Institut national d'études du travail et d'orientation professionnelle (Paris). Ce rapport sera prochainement publié dans la collection « L'Education en Europe » sous le titre : « L'orientation pendant la période scolaire - idées et problèmes ».

(Bull. d'inf. du Conseil de la Coopération culturelle)

de l'esprit tout en bâtissant la nouvelle structure, cela s'entend. Un sens critique constructif doit être maintenu avec une perspective précise. L'expérience sera conduite sans tâtonnements dans une orientation commune mais en évitant la sclérose. Ce que l'orateur a souligné enfin, avec beaucoup de raison, c'est le rôle primordial qu'a joué de tout temps, et quelles que soient les méthodes employées, la personnalité du maître qui restera toujours le critère du succès.

Un excellent repas nous fut offert par le Département, et la Commune du Locle eut le geste apprécié de prendre à sa charge consommations et café. Nous savons gré à ces autorités de leur générosité.

Journée non seulement bénéfique, mais réellement agréable.

W. G.

Correctif

Depuis la parution du dernier compte rendu du Comité central, le Département de l'instruction publique a versé 600 francs aux maîtres des classes-pilotes pour l'année scolaire 1964-1965. Les intéressés ont écrit à ladite autorité dans l'intention de recevoir une indemnité analogue pour l'année précédente.

W. G.

La série « Nouvelle collection Provinciale » des Editions Horizons de France

vous donne les textes les plus complets sur les provinces françaises, soit PROVENCE, BRETAGNE, BOURGOGNE, ILE-DE-FRANCE, PAYS BASQUE, SAVOIE. Chaque volume avec 200 photos, relié à Fr. 19.15

En vente dans toutes les librairies.

J. Muhlethaler

Genève

partie pédagogique

Instituteur ou éducateur ?

Quand on parle d'un maître d'école, on voit d'abord l'homme chargé de donner un certain enseignement. Cet enseignement peut être très général ou très spécial ; mais il consiste toujours en un travail de nature intellectuelle. C'est au second plan, si même on en tient compte, que l'on met l'éducateur, celui qui doit « élever » l'enfant.

N'y a-t-il pas, dans cette manière de voir l'école, un vice radical ?

Nous ne contestons pas que le maître soit avant tout un « enseignant ». L'école étant instituée et organisée pour instruire l'enfant, pour lui donner des connaissances, le fait est tellement évident qu'il est inutile de le démontrer.

Cependant, nous croyons qu'il est bon d'insister sur un autre aspect de la tâche du maître, **l'éducation**. D'autant plus que cet aspect est en général mal compris par une opinion publique capricieuse et incohérente. C'est dire qu'il n'est pas inutile de définir ce qu'il convient d'entendre par éducation scolaire.

L'éducation à l'école

Définissons tout d'abord l'éducation dans son sens le plus général : c'est l'action d'un adulte sur un enfant, d'un esprit, d'un caractère sur un autre esprit et un autre caractère.

Est-ce à l'instituteur, en vertu de sa fonction de maître, de diriger cette action voulue et continue ?

La question est délicate. Nous la tranchons cependant par l'affirmative. Non pas que nous sous-estimions l'importance de la famille ou que nous voulions lui faire abdiquer tout ou partie de ses prérogatives, que nous fassions le jeu de ces pères et de ces mères trop nombreux qui se considèrent comme déchargés par l'école du soin d'élever intellectuellement et moralement leurs enfants ; non pas, enfin, que nous approuvions ceux qui accusent l'école de défaillance dès qu'un enfant est étourdi, turbulent, impoli ou vandale !

Nous prétendons tout simplement que les maîtres peuvent orienter et diriger — nous ne disons pas garantir intégralement — l'éducation des enfants de notre siècle. En nous allons nous en expliquer.

L'éducation par l'instruction

En théorie, chacun reconnaît aujourd'hui, et ce ne fut pas toujours le cas dans le passé, l'importance de la personnalité de l'instituteur. Personne ne soutiendrait de nos jours ce paradoxe que, somme toute, le maître peut être mauvais sans qu'il en résulte un dommage pour l'élève.

Mais on oublie, dans la pratique, que l'instruction n'est jamais exclusivement une communication de connaissances. Qu'on le veuille ou non, la transmission d'un savoir quelconque est en même temps une éducation : éducation intellectuelle d'abord, formation de l'esprit, acquisition d'une méthode de pensée et de travail ; mais souvent aussi éducation morale, action sur le caractère, détermination d'attitudes psychologiques qui constitueront peu à peu les éléments d'une éthique de vie. A un état intellectuel, manifesté par l'enseignement de faits et d'idées, dans une leçon d'histoire ou

d'arithmétique par exemple, correspond toujours une disposition affective et une certaine manifestation émotive. Cette correspondance existe chez le maître qui donne le savoir ; elle existe plus encore chez l'élève qui reçoit les connaissances. Or c'est précisément de cette attitude sensible, étrangère à la vie proprement dite de l'intelligence, que résulte, dans une certaine mesure, l'éducation morale.

On en voit la preuve dans l'importance de l'intérêt en pédagogie. Le maître qui met dans son enseignement de l'enthousiasme, voire de la passion, parvient plus aisément à charmer l'esprit et à toucher le cœur de ses élèves ; il exerce en conséquence sur ces jeunes disciples une action plus profonde, plus durable que celle de son collègue trop exclusivement érudit. L'enfant est stimulé, à la fois intellectuellement et moralement, par un instituteur sympathique et compréhensif ; en revanche, il ne peut guère être aiguillonné par un maître qui paraît plus distant qu'un étranger, et qui semble se désintéresser de la matière même qu'il enseigne.

Notons d'autre part que, dans la vie psychique, l'idée intellectuelle à l'état pur est un phénomène, sinon exceptionnel, du moins réservé aux esprits évolués des échelons supérieurs de la hiérarchie scolaire. Au niveau de l'école primaire, et même de l'école secondaire, une instruction qui n'est qu'instruction ne relève pas d'une saine pédagogie. En d'autres termes, une instruction bien menée implique toujours une certaine éducation.

L'éducation morale proprement dite

Est-ce à dire qu'un bon « enseignant » est nécessairement un bon « éducateur » ?

Il s'agit là, à nouveau, d'une question qui exige une réponse nuancée.

L'éducation des enfants, nous l'avons vu, se fait en partie par l'instruction. Mais cette éducation n'est pas suffisante quand elle demeure uniquement spéculative. Si un instituteur connaît à fond la matière qu'il enseigne, et s'il la présente de façon intéressante, il forme le jugement et le raisonnement de ses élèves. Mais il n'est pas nécessairement un éducateur scolaire complet ; il peut même, comme éducateur moral proprement dit, commettre des fautes très graves.

Une brève et très sommaire incursion dans l'histoire de la pédagogie illustrera ce qu'on a appelé parfois l'erreur intellectualiste.

Jusqu'à la parution de l'« Emile » de J.J. Rousseau, et notamment pendant tout le Moyen Age, on crut naïvement, et de façon absolue, à l'instruction éducative. L'idée était alors l'unique préoccupation du maître. Nous savons maintenant que les idées à elles seules n'agissent que sur un nombre restreint d'esprits. C'est pourquoi nul n'oserait prétendre aujourd'hui que les méthodes pédagogiques de la scolastique atteignaient auprès de la jeunesse un but vraiment éducatif !

Les conceptions actuelles dans le domaine de la pédagogie, conceptions que nous devons en particulier aux progrès de la psychologie infantile, donnent une importance très grande à la personnalité du maître, en même temps qu'elles incitent celui-ci à la modestie et à la prudence.

Le maître à la fois instituteur et éducateur

De quoi est faite, de nos jours, la véritable valeur du maître ?

Il vaut évidemment par son savoir, puisqu'il doit communiquer des connaissances. Il vaut aussi par ses méthodes d'enseignement et de travail, puisqu'il doit former des intelligences. Il vaut enfin par son caractère, car c'est surtout de ce dernier que résultera son action éducative et notamment son influence morale.

S'il fallait établir une échelle de ces valeurs, nous mettrions le savoir en dernier. Nous ne nions pas l'importance de notions intellectuelles solides chez le maître et chez l'élève ; mais il nous paraît qu'en formant l'intelligence et le caractère de l'enfant, l'instituteur lui sera d'une utilité plus réelle pour la vie que par les connaissances formelles qu'il aura pu lui donner.

Lourdes responsabilités que celles du maître devant sa classe d'élèves. Responsabilités tout aussi lourdes celles qui, dans notre état actuel de civilisation, in-

combent aux organisateurs de l'école, à ceux qui doivent déterminer les critères au moyen desquels on choisira l'instituteur et on jugera l'éducateur. Définir ce que doit être le maître digne de ce nom, préciser la manière dont il sera possible de le former, susciter des moyens qui lui permettent de devenir toujours mieux ce qu'il doit être : autant de problèmes difficiles qui, par moment, paraissent même décourageants, voire insolubles.

Dès lors, comment conclure, sinon en constatant que le passé nous offre quelques exemples admirables de vrais maîtres. Deux de nos compatriotes, notamment, Pestalozzi et le père Girard, sont des modèles demeurés actuels parce qu'éternels. L'étude de leur vie et de l'œuvre qu'ils ont accomplie, le contact avec leur personnalité par l'intermédiaire de leurs ouvrages sont un des moyens qui permettent de se faire une idée juste de ce que doit être le véritable maître, celui qui sait être à la fois instituteur et éducateur.

Violette Giddey.

La TV à l'Ecole normale

Ceux de ma volée se souviennent avec un léger frisson des fameuses « générales » que donnait chaque vendredi aux élèves de l'« applic » un malheureux tiré au sort, sous l'œil sévère du directeur et le regard tour à tour narquois et compatissant des vingt-cinq camarades alignés au fond de la classe. Leçon qui se voulait type, et qu'on critiquait sans aménité, les élèves sortis...

Climat artificiel s'il en fût, et guère propre à l'appréciation des qualités profondes du pauvre cobaye ainsi offert en spectacle.

Les choses ont sans doute changé, mais il n'en reste pas moins que l'essentiel de l'initiation pédagogique, pour l'apprenti-instituteur, est l'exemple donné par le maître d'application évoluant devant ses élèves.

Or la présence d'éléments étrangers dans une classe est toujours un facteur de trouble dans le climat de délicate osmose qui doit lier normalement maître et élèves. C'est pourquoi on salue avec beaucoup d'intérêt une technique américaine appelée à rendre un jour de grands services à nos instituts de formation pédagogique.¹

Il s'agit d'un équipement de télévision en circuit fermé qui permet de suivre de l'extérieur le travail d'un maître face à sa classe. L'expérience montre que le professeur comme les élèves s'habituent très vite à l'appareillage insolite qui les observe. Les caméras télécommandées depuis un camion ou une autre salle servant de régie font très peu de bruit. Les micros disposés à l'avance de façon à recueillir le son convenablement de n'importe quel secteur de la salle finissent par faire partie du mobilier, au même titre que les chaises ou les lampes. L'impression d'être épié par une inquisition diabolique s'estompe vite dans la plupart des cas et

dans le feu de l'action. On en arrive assez rapidement à oublier la présence invisible des collègues dont on n'entendra les critiques que par la suite, puisque l'écho de leurs réactions ne parvient pas à la salle où le maître chevronné fait sa leçon modèle, à moins que ce ne soit le débutant qui y fourbisse ses premières armes. Aujourd'hui il est acteur, mais demain il sera à son tour spectateur et critique.

On conçoit l'intérêt du système pour les professeurs de didactique qui peuvent ainsi commenter sur le vif, sans déranger quiconque, les procédés, les tours de main, les attitudes du maître modèle... ou les bévues du débutant. Sans compter que rien n'empêche de multiplier les récepteurs afin d'étendre considérablement le nombre des spectateurs, ou bien de répartir les élèves-maîtres en petits groupes chargés de rapporter chacun ses impressions pour les confronter la leçon terminée.

Le coût d'une telle installation — quelques dizaines de milliers de francs français, selon l'importance des moyens techniques mis en œuvre — est largement justifié par le bénéfice qu'en retirent les élèves-professeurs et leurs conseillers. L'amortissement s'étale sur de nombreuses années, car il s'agit d'un matériel en général conçu également pour un usage industriel (surveillance d'intérieur de fours, par exemple, ou de lieux dangereux et inaccessibles), et par conséquent robuste.

J.P.R.

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz
sa**

¹ Les données techniques de cet article sont tirées d'une toute récente publication de l'UNESCO : « L'enseignement des langues vivantes par la télévision ». Cette brochure, véritable mine de renseignements de première main, s'obtient à la Librairie Payot, 40, rue du Marché, à Genève. (Coût approximatif 6 francs français).

Est-es-et

Leçon :

EST : verbe être, présent, 3^e personne sing.

Au pluriel : sont — A l'imparfait : était.

ES : verbe être, présent, 2^e personne sing. (tu es).

ET : conjonction, mot invariable, relie deux mots de même espèce.

EXERCICES

1. Remplace les traits par : est — es — et :

Paul — Louis se promènent. Le premier — plus âgé, il commande — conduit son frère cadet. Maman a dit : « Allez me chercher du muguet, il — fleurit maintenant ! » Alors les deux gosses prennent le sentier du bois, passent le ruisseau — remontent de l'autre côté du val-lon, où — le coin des clochettes odorantes.

Louis se fatigue — gémit à cause des ronces déjà hautes — mécan-tes. Paul va devant, cherche — trouve. Le petit, lui, ne trouve rien, sauf une limace brune — gluante qui — sur une énorme feuille verte — humide. « Viens, crie Paul, dépêche-toi, tu — toujours le nez en l'air ! » Heureusement, le bouquet — bientôt fini. Paul a soin de cueillir des boutons — de prendre des tiges assez longues. Sans petit frère, il en aurait trouvé davantage.

2. Ecris le premier alinéa de l'exercice 1 à l'imparfait, puis au futur, sauf la phrase au discours direct.

3. Mets au pluriel :

Louis est un garçon aimable et bon.

Le muguet est une fleur gracieuse et parfumée.

La ronce est une plante vigoureuse et désagréable.

Le bouquet est préparé et mis dans l'eau.

Tu es un enfant et tu fais ce que tu peux.

4. Ecris la dernière phrase du N° 3 à l'imparfait, sing. et pluriel.

5. Lis cet alinéa. Ensuite tu remplaceras « est » par un verbe d'action.

L'abeille est dans les champs. Le soleil est chaud au mois de mai.

L'hirondelle est de nouveau chez nous. Papa est au jardin ; il est en train de bêcher ; il est sans doute fatigué. Maman est à la fenêtre pour regarder et jouir du beau spectacle ; le soleil est dans ses cheveux, dans ses yeux.

Tu diras : L'abeille butine dans les champs.

6. Illustre ton travail. Une bordure composée de muguet conviendrait très bien, mais tu peux choisir autre chose.

On-ont

Leçon : On : pronom, 3^e personne singulier, remplace : quelqu'un.

Ont : verbe avoir, 3^e pers. pluriel. A l'imparfait : avaient.

1. Exercices : Remplace les traits par : on, ont.

Les haricots — des fleurs rouges et blanches — mange les gousses ou les grains des haricots. Leurs feuilles — la forme de cœur. Leurs gousses — beaucoup de grains.

— cultive les légumes dans les jardins potagers. — sème les haricots au printemps, — les cueille en été. Ces paysannes — apporté au marché des corbeilles de légumes et de fruits. — m'a dit que tu étais malade, mais je vois qu'— s'est trompé. Le gel et la bise — causé des dégâts aux cultures. Alors, mon ami, — oublie d'être poli ?

Le tram, comme — dit, est un véhicule bruyant. Le cheval, comme — dit les savants, est le meilleur auxiliaire de l'homme.

2. Mets le plus grand nombre possible de phrases du N° 1 au pluriel.

3. Mets la phrase suivante à l'imparfait, puis au passé simple, au passé composé, au futur :

On a peur du froid, les gens n'ont plus de combustible.

4. Construis 5 phrases avec on et 5 phrases avec ont.

5. Attention : on a..., on est..., on entend... : forme affirmative.

on n'a pas..., on n'est plus..., on n'entend jamais : forme négative.

Mets à la forme négative, en soulignant les adverbes de négation : On a peur du froid. On a mangé trop de salade. Quand on a vendu ses légumes, on est content. On admet les réclamations. On arrivera à cultiver ce jardin. Les fleurs ont déjà paru. On reçoit ce qu'on mérite. Les sommets ont encore de la neige. On attend toujours au dernier moment pour partir, alors on arrive en retard. On a décidé d'aller en promenade. C'est ici qu'on attend.

6. Complète ces phrases :

On est... — On n'a... — On a... — On attend... — On n'attend... —

On admire... — On n'admire... — On y est... — On endort... — On

n'écoute... — On n'eut... — On n'arrose... — On n'attrape... — On

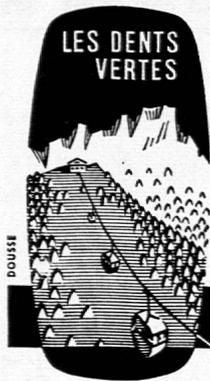
envie... — On n'envie...

7. Etudie cette phrase :

C'est la récréation : on joue, on court, on se bouscule, on tombe, on crie, on se ramasse puis on rit.

Mets cette phrase à l'imparfait.

Ecris-la encore une fois au présent en remplaçant « on » par : les enfants.



Un but rêvé pour vos promenades scolaires

Réseau de sentiers promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.

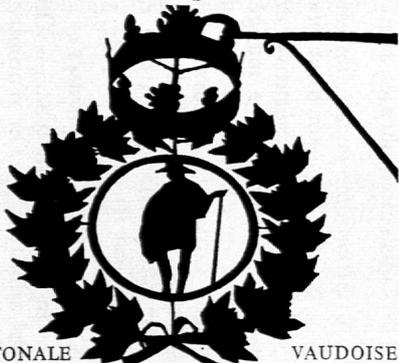
Prix : Ecoles 60 % de réduction : Montée Fr. 1.60
Aller-retour Fr. 2.20.

CHARMEY

Renseignements et prospectus : Télécabine Charmey, 1637 CHARMEY.
Tél. (029) 3 26 98 ou (029) 3 26 57. Restaurant : (029) 3 26 84 - Office du tourisme : (029) 3 25 98.



A telle enseigne...
Dire «ma banque» comme on parlerait d'une collaboratrice indispensable. La banque est entrée aujourd'hui dans le vocabulaire quotidien de chacun.



BANQUE

CANTONALE

VAUDOISE

CHINE

par le Transsibérien

44 jours (17 juillet au 29 août) : Fr. 3980.-

U.S.A. MEXIQUE

avec ou sans avion

32 jours (26 juillet au 26 août) : Fr. 4375.-

41 jours (22 juillet au 31 août) : Fr. 4725.-

V. D. M. (VOYAGES DU MONDE)

Faubourg de l'Hôpital 28, 2000 NEUCHÂTEL

Tél. 038/4 23 33 - Réception de 17 h. à 18 h.

mercredi, jeudi, vendredi

PLACES EN NOMBRE LIMITÉ

La bonne adresse
pour vos meubles



Choix
de 200 mobiliers
du simple
au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois

Visitez les pittoresques

Gorges du Taubenloch

à Bienne

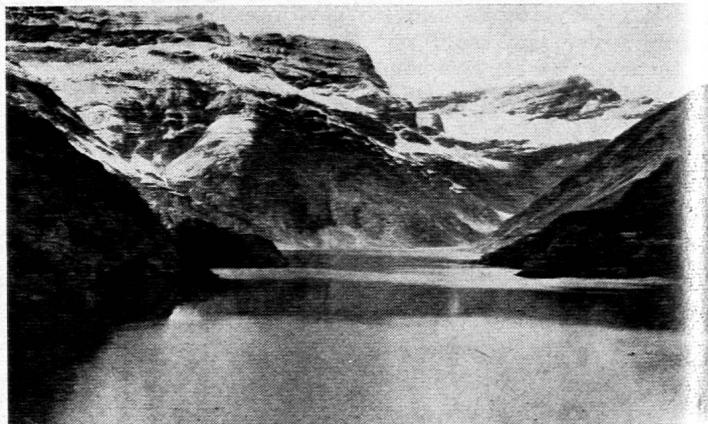
Trolleybus Gare N° 1 ou Frinvillier CFF

POUR CHAQUE SPORT UN ARTICLE
DE QUALITÉ

CHEZ
LE SPÉCIALISTE
Tél. 22 16 21



Cabane-Restaurant de Barberine



s/Châtelard-Valais

Tél. (026) 6 71 44 ou 6 58 56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour les écoles. Soupe - dortoirs, sommiers métalliques avec matelas et couvertures. Café au lait ou chocolat le matin, Fr. 4.50 par élève. Prix spéciaux pour sociétés ; restauration. Chambre et pension à prix modérés. Montée en funiculaire et de là à 1 h. 15 de Barberine. Bateaux à disposition.

Se recommande

EDOUARD GROSS, propr.

Henniez-Lithinée S. A.

1/4 Henniez-Lithinée

L'eau qui fait du bien

LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques. Catarrhes des muqueuses. Troubles circulatoires. Phlébites.

RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal. Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Pour vos courses d'école, voyages d'études, camps d'été et d'hiver

130 auberges de la jeunesse

de Genève à Romanshorn, dans toute la Suisse.

Renseignements auprès des secrétariats de sections suivants :

Vaud : A. J. Montreux-Territet ;
Genève : Taconnerie 10 ;
Neuchâtel : av. Léopold-Robert 138, La Chaux-de-Fonds ;
Berne, Valais, Fribourg : Schäflistrasse 6, à Berne ;
Jura bernois : Weiherweg 48, à Bâle.



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON-LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77
Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite
pour les classes primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.



la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant: rapidement utilisable grâce à sa grande simplicité. Matériel d'exercices préliminaires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves: docile même entre des mains inexpertes, sans aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien: 2 révisions annuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix: 4 modèles ultra-modernes et robustes pour tous les degrés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat: importantes économies grâce aux conditions avantageuses accordées aux écoles.

Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

N pour Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU

O Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.

Nom:

Adresse:

A envoyer collé sur carte postale à Tavarø Représentation S. A. - 1211, Genève 13

Au-dessus de Vevey...

Le **Mont-Pèlerin** 900 m.
à 15 min. par le funiculaire

Les **Pléiades** 1400 m.
à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

...tout le Léman est à vos pieds

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

Un but pour votre course d'école:

St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télesiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

Nationale Suisse
 3000 BERN E

J.A.
 Montreux 1